

**MAIRIE DE BUTHIERS**  
77760

Téléphone 01 64 24 14 15  
Courriel : mairie.buthiers@wanadoo.fr

## **1. Garderies**

Horaires d'accueil

Matin : 07h00 – 08h30. // Soir : 16h30 – 18h30.

Tarifs appliqués :

- Accueil exceptionnel : 7€ par accueil, jusqu'à 3 fois dans le mois le matin ou jusqu'à 3 fois dans le mois le soir.
- Accueil régulier le matin ou le soir : 33.25€ pour le mois, tarif forfaitaire appliqué à partir de 4 accueils sur la période du matin ou du soir.
- Accueil régulier le matin et le soir : 66.50€ pour le mois, tarif forfaitaire appliqué à partir de 4 accueils sur la période du matin ou du soir.
- Tarif oubli d'inscription ou de désinscription / retour avec le bus : 7€ par oubli, quel que soit la fréquence mensuelle
- Tarif retard garderie du soir : 30€, en sus du coût de garderie.

## **2. Restauration scolaire et collation**

Tarifs de la restauration scolaire, assurée par l'Île-de-loisirs de Buthiers :

- 4,95€ pour un enfant déjeunant à fréquence régulière (par exemple : tous les jours, tous les mardis...) définie lors de l'inscription en début d'année.
- 4,75€ par enfant, à partir de deux enfants d'une même fratrie, déjeunant à fréquence régulière (tous les jours, tous les mardis) définie lors de l'inscription en début d'année.
- 4,45€ par enfant, à partir de trois enfants d'une même fratrie, déjeunant à fréquence régulière (tous les jours, tous les mardis) définie lors de l'inscription en début d'année.
- 5,65€ pour un enfant déjeunant occasionnellement à la cantine, moins de trois fois par mois. Pas de tarif dégressif pour les fratries.
- 7€, tarif appliqué pour tout défaut d'inscription (non réservation / non annulation dans les délais fixés par le règlement).
- 1,50€, tarif appliqué par jour de présence au restaurant scolaire pour un enfant disposant d'un PAI non réalisable par le service de restauration collective.

Tarifs Goûter

- 1,50€ par goûter, par jour, obligatoirement sur inscription dans les conditions fixées par le règlement.
- 2,50€ par goûter oublié